

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1452

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 3

À l'alinéa 43, substituer à la première occurrence du mot :

« sanction »

le mot :

« suspension ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.